



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame V. Mosquera
Directrice
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : R617/2021 (corr. : F. De Jaegher)

N/Réf. : AA/AH/BXL20926_685_PU_rue_Royale_178

Bruxelles, le 07/02/2022

Annexe : /

Objet : BRUXELLES. Rue Royale, 178. Demande de permis d'urbanisme portant sur la mise en conformité d'enseignes posées en façade ainsi que sur la vitrine.

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 19/01/2022, nous vous communiquons *l'avis* rendu par notre Assemblée en sa séance du 2/02/2022, concernant l'objet sous rubrique.

La demande concerne l'immeuble d'inspiration Art déco situé 178, rue Royale, *inscrit à l'Inventaire du patrimoine architectural et faisant face à l'hôtel Astoria, classé comme monument*. Le dossier vise à régulariser un ensemble d'enseignes installées sans autorisation préalable: une enseigne parallèle, une enseigne lumineuse perpendiculaire ainsi que des autocollants posés sur une partie de la vitrine.

Selon la CRMS, les enseignes posées en infraction n'ont pas d'incidences majeures sur l'intérêt patrimonial du monument classé situé en face. Cependant, l'enseigne lumineuse perpendiculaire, fixée à l'allège de l'oriel, nuit à l'architecture de la façade concernée et devrait être enlevée.

Outre le fait que la Commission ne peut souscrire au principe d'avoir effectué les travaux sans autorisation préalable, elle demande de revoir l'expression commerciale globale du rez-de-chaussée dans le respect du RRU. En effet, les dispositifs en place dérogent au, ou sont interdits par les dispositions du règlement en matière d'enseignes (art. 36 : enseigne parallèle dépassant les 2/3 de la largeur de la façade; art. 37 : enseigne *lumineuse*).

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

Ch. FRISQUE
Président f.f.

c.c. :

tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ;
bannegarn@urban.brussels ; fanny.dejaegher@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ;
opp.patrimoine@brucity.be ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels